



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 30 octobre 2018

« OM - PSG : ATTENTION AUX DERIVES DES RESEAUX SOCIAUX ! »

Le football est-il devenu à ce point malade qu'on en vienne à souhaiter les pires atrocités et la mort de l'un de ses acteurs ? Un déferlement de haine et de propos haineux se déverse sur les réseaux sociaux contre l'arbitre de la rencontre OM - PSG de dimanche dernier. Les messages publics partagés et relayés ont toujours un retentissement fort, parfois dangereux, et à ce titre n'exonèrent pas leurs auteurs de leur responsabilité individuelle. Aussi, ceux qui ont un caractère susceptible d'incitation à la haine ou à la violence sont passibles de poursuites pénales. Et le SAFE engagera toute procédure utile pour faire respecter l'intégrité morale et physique de ses adhérents. Le SAFE en appelle donc à la modération et au sens des responsabilités de chacun.

Il ne s'agit aucunement ici de museler l'expression publique ou la liberté d'expression. Le SAFE respecte toutes les opinions, et d'ailleurs, dans un rôle pédagogique, répond toujours à ceux qui formulent des questions ou des critiques argumentées.

Les arbitres, au même titre que les joueurs, font des choix en un quart de seconde, et prennent des décisions difficiles. Elles comportent toujours une part d'interprétation. Elles ne peuvent pas toujours faire l'unanimité. Et les arbitres ne prétendent pas avoir toujours raison ou, tout comme les joueurs, avoir fait les bons choix. Mais ils prennent leurs responsabilités en toute bonne foi et les assument.

Aussi bien, chacun doit avoir conscience de sa responsabilité dans ses écrits et prendre plus d'un quart de seconde avant de les poster.

Contact presse : José Dias

06.26.53.23.61 - jose.dias@safe-arbitres.fr

Le Syndicat des Arbitres du Football d'Elite (SAFE) a pour missions de promouvoir la fonction et de défendre les intérêts individuels et collectifs des arbitres des championnats professionnels. Le SAFE représente les arbitres centraux et arbitres assistants officiant en Ligue 1, Ligue 2, National et Division 1 Féminine. Pour plus d'informations : www.safe-arbitres.fr.

Le Syndicat des Arbitres du Football d'Elite (SAFE) a pour vocation de promouvoir la fonction et de défendre les intérêts individuels et collectifs des arbitres des championnats professionnels. Le SAFE représente 100 % des arbitres et arbitres assistants officiant en Ligue 1, Ligue 2, National et Division 1 Féminine. Pour plus d'informations : www.safe-arbitres.fr.